

Les Echos
Presse nationale – 03 décembre 2020
Régions

Les Echos

Casebook invente la bagagerie connectée

Par [Françoise Sigot](#)

Publié le 3 déc. 2020 à 07:30

En enrichissant de simples casiers de rangement d'une application qui permet de gérer leur location et de délivrer de l'information, Casebook, localisé en Isère, simplifie le dépôt d'effets personnels pour une courte durée. Pour accélérer ses ventes, la start-up espère lever entre 400.000 et 500.000 euros au début de l'année prochaine.



C'est un fait, les cyclistes comme les motards, mais aussi les [randonneurs](#), n'ont souvent guère de solutions pour s'alléger de leurs effets personnels, le temps d'une course ou d'une visite touristique. Partant de ce constat, Franck Viola et Tony Lara, les fondateurs de Casebook, ont créé une bagagerie connectée. A première vue, elle ressemble fort aux casiers de piscine ou de consigne, avec une dose d'intelligence en plus. Les casiers sont, en effet, équipés d'une borne munie d'un écran qui permet non

seulement de gérer les locations, mais aussi d'accéder à des informations. Une application mobile couplée à la bagagerie physique permet, par ailleurs, de gérer à distance la réservation et de localiser ces bagageries connectées. Les utilisateurs peuvent ainsi se délester de leur casque ou autres sacoches et poussette, mais aussi se renseigner sur les horaires de train ou l'agenda touristique de la ville. « *Notre objectif est d'équiper des sites touristiques, des bords de plage, des parvis de gare, partout où les gens ont potentiellement besoin de laisser des affaires dans un lieu sécurisé* », explique Tony Lara, cofondateur de Casebook.

Lever des fonds début 2021

Créé l'an dernier, Casebook s'est jusque-là principalement concentré sur le développement de sa bagagerie connectée en collaboration avec des entreprises locales. « *Nous sommes partis d'une borne interactive fabriquée par la société drômoise [IPM France](#), et les casiers sont réalisés par Simef Industrie en Savoie* », précise Tony Lara. Désormais, la jeune entreprise souhaite mettre les bouchées doubles sur la commercialisation. Elle se rémunère sur la vente des casiers et leur maintenance, en revanche l'intégralité des recettes va au propriétaire de la bagagerie.

De prime abord, Casebook avait ciblé les exploitants de sites touristiques et les collectivités locales. La crise ralentit les choses, même si ces secteurs restent ses priorités. Les quatre premières bagageries connectées ont été installées cet été dans l'Ain, l'Hérault et les Hautes-Pyrénées. Pour accélérer ses ventes, la start-up annonce le lancement d'une levée de fonds au début de l'année 2021 avec l'espoir de réunir entre 400.000 et 500.000 euros.